

Allocution

**M. Thierry Béguin,
Conseiller d'Etat**

Monsieur le recteur,
Messieurs les doyens,
Mesdames et Messieurs,

Nous vivons des temps déraisonnables. Le terrorisme a frappé de manière spectaculairement atroce et on peut craindre qu'il ne s'agisse là que d'un commencement. Plus près de nous, la folie ordinaire s'est aussi manifestée. Peut-être dans le sillage provoqué par le premier. Une usine dangereuse a explosé en pleine ville, un tunnel routier s'est embrasé. C'est beaucoup en peu de temps pour une société fragilisée par le confort matériel et moral et qui a oublié le sens tragique de l'existence.

Pourtant, ces catastrophes, voulues, permises ou seulement subies ont été les plus fidèles compagnes de l'humanité tout au long de son histoire. Cinq siècles avant notre ère, une délégation de la Cour impériale s'incline devant Confucius et lui dit: "Les enfants ne respectent plus leur père, ni les pères leurs engagements. Les digues n'étant plus entretenues, le Fleuve jaune sort de son lit et noie les récoltes. Les paysans affamés ont mangé leurs semences pour survivre et ne peuvent ni semer ni payer l'impôt. Les gouverneurs gardent l'argent du Trésor et les soldats sans solde dévastent l'Empire. Le mandat céleste est interrompu. Maître, que faire?" Confucius répond: "un dictionnaire."

Je n'ai pas la clé de cette réponse mystérieuse et j'en suis donc réduit à vous livrer mon interprétation, qui n'est bien sûr qu'une hypothèse.

Selon Littré, le premier sens de dictionnaire est celui qui nous est familier, à savoir: recueil des mots d'une langue rangés par ordre alphabétique avec leur signification. Mais on donne aussi le nom de dictionnaire à des encyclopédies qui contiennent par ordre alphabétique ou par ordre de matières une science ou tout ce qui concerne un art. Je retiens de cette dernière acception qu'un dictionnaire permet de rassembler les connaissances, de les fixer, au moins provisoirement, afin qu'elles ne se perdent pas. Il permet d'engranger en un lieu accessible tout ce que l'intelligence de l'homme a accumulé comme savoirs, qu'ils proviennent de la spéculation intellectuelle, de l'intuition ou de l'expérience. Il s'agit donc de conserver la mémoire pour les générations qui se suivent et qui sont chacune héritière de la précédente. Alors, peut-être que le savoir technique de la génération qui avait construit les digues s'était perdu comme aussi la conscience des conséquences catastrophiques d'un débordement du Fleuve. Et si conserver la mémoire de la science et de l'expérience est nécessaire, cela n'est sans doute pas suffisant. La délégation de la Cour impériale ne met-elle pas en tête de son constat l'absence d'éthique? "Les enfants ne respectent plus leur père, ni les pères leurs engagements", et cela peut-être à cause de ceci, l'éducation commence avec l'exemple.

Pour entretenir les digues, il faut des ingénieurs. Mais il faut encore un Etat qui fonctionne, qui remplisse sa mission, qui soit servi par des politiques et des fonctionnaires loyaux et intègres. Il faut encore des sujets – aujourd'hui des citoyens – qui acceptent de participer à l'effort collectif, soit par l'impôt soit par le service personnel. Il faut donc une assise morale et non point des gouverneurs qui gardent l'argent du Trésor pour eux. Et pour Confucius cette morale qui avait bien dû prévaloir autrefois méritait aussi qu'on en consigne les règles dans le dictionnaire, comme celles de la justice: la terreur que répandent les soldats sans solde n'est-elle pas la conséquence d'une injustice?

Rassembler dans un livre toutes les connaissances relatives aux sciences, aux arts et à la morale individuelle et collective pour affronter la terrible obstination de l'oubli.

Les auteurs de l'Encyclopédie au XVIII^e siècle n'ont pas fait autre chose si ce n'est qu'ils avaient d'abord conçu leur œuvre comme une machine de guerre contre la religion. Mais l'idée était bien de lutter contre l'ignorance, mère de bien des misères intellectuelles et morales et d'instaurer le règne de la raison.

Ne négligeons pas pour autant la signification première du mot dictionnaire. Cet effort de définition des mots est primordial. Pour se comprendre il faut donner aux mots le même sens. Dans la confusion actuelle chacun se sert des mots comme d'une arme. Alors qu'ils devraient favoriser la communication, souvent ils l'empêchent. Certains s'enferment dans des tours de Babel intérieures et développent une folie obsidionale en scandant des mots de haine qui pour d'autres sont des mots d'amour. Comme pour donner raison à Maurice Clavel qui affirme que le langage est le cadeau de rupture que Dieu a fait à l'homme. Oui, décidément nous avons grand besoin d'un dictionnaire.

Monsieur le recteur, vous l'avez sans doute deviné, la mission que Confucius assignait au dictionnaire il y a deux mille cinq cents ans, c'est aujourd'hui celle de l'université. Et si Confucius recevait maintenant la délégation de la Cour, il lui dirait: "Allez voir du côté de l'université et posez des questions aux professeurs, aux assistants, aux étudiants qui s'occupent des sciences de l'éducation, de l'éthique, de l'histoire, de la philosophie, de la philologie, de la fiscalité, de la géographie, de l'aménagement du territoire, des sciences de la terre..."

Je me plais à imaginer qu'il ajouterait ceci: "Profitez de dire aux dirigeants de l'université et aux responsables politiques que pour contribuer à résoudre les problèmes d'une société, le concours de l'université est indispensable mais avec toutes les disciplines, car les réponses apportées par chacune d'elles ne prennent véritablement un sens que si elles sont confrontées entre elles et mutuellement fécondées: le savoir est *un* et *indivisible*."

Par ce détour historique, j'ai voulu témoigner, une fois de plus, de l'attachement et de l'intérêt du Conseil d'Etat pour l'Université, intérêt et attachement qui se traduisent aussi très concrètement dans les chiffres puisque, malgré les difficultés financières de l'Etat, le budget de l'Université augmente pour 2002 de 5 mio par rapport à 2001, soit 6,5%, augmentation assumée entièrement par le canton, les subventions de la Confédération demeurant identiques.

Une université préservée dans son intégrité: la réduire à une ou deux facultés, pis encore à quelques instituts de pointe réputés rentables, lui ferait perdre son âme. Certains y pensent, entraînés par la pensée unique qui nivelle notre monde conçu comme un grand marché. Nous pensons avec Maurice Allais, Prix Nobel d'économie, que si les perversions du socialisme ont provoqué l'effondrement des sociétés de l'Est, les perversions du libéralisme risquent d'entraîner celui des sociétés occidentales.

L'université doit rester le sanctuaire de la connaissance, de la recherche désintéressée, de la liberté, de l'esprit critique et de l'esprit civique, au service de la Cité.

Cela ne signifie pas qu'elle doit demeurer figée dans ses structures actuelles et son mode de fonctionnement comme le rêvent les conservateurs.

La nouvelle loi fédérale qui règle le mode de subventionnement des universités, l'extraordinaire densité des hautes écoles en Suisse, les coûts qu'elles engendrent nous contraignent à imaginer un nouveau modèle, celui d'une université recomposée, avec certainement des enseignements de base maintenus dans chaque site mais avec des spécialités réparties entre les partenaires d'un réseau, voire de plusieurs réseaux. C'est à cet effort d'imagination que l'ensemble de l'Université est convié parce que c'est à cette condition-là seulement que nous pourrons lui garantir à long terme son existence.

Nous avons suffisamment d'atouts pour réussir cette mutation malgré notre taille, et peut-être même grâce à elle. Cela dépendra d'abord de la qualité des personnes, de leur rayonnement, de leur charisme, des passions qu'elles sauront susciter car enseigner ce n'est pas remplir un vase, c'est allumer un feu comme disait un auteur de l'Antiquité.

Pour recomposer l'Université il convient d'identifier les points forts, de les positionner dans l'ensemble avant de les développer. C'est tout à la fois un travail d'analyse et de prospective qui requiert le concours de tous.

Mais s'il y a un temps pour réfléchir, un temps pour douter, et c'est une des missions de l'Université car la connaissance ne progresse que par le doute, il y a aussi un temps pour décider. C'est pourquoi le projet de révision de la loi sur l'Université prévoit un renforcement des pouvoirs du recteur. Avec le Conseil de l'Université, il proposera un plan de développement au pouvoir politique qui décidera alors de lui allouer les ressources nécessaires. Un plan cadre, souple, qui permette les adaptations nécessaires aux circonstances.

Le projet de révision de la loi, actuellement en consultation, suscite ici et là, et ce n'est pas une surprise, inquiétude et irritation. Toute oeuvre humaine est perfectible. Si des contre-propositions raisonnables sont faites, qui n'altèrent pas l'objectif d'une gouvernance plus efficace de l'Université, nous les prendrons en considération, car c'est seulement ensemble que nous réussirons à maintenir cette flamme que personne dans la République n'a intérêt à voir s'éteindre.

C'est dans ces sentiments que je m'associe au recteur pour féliciter nos nouveaux doyens et leur souhaiter bonne chance dans la lourde tâche qui les attend.

Vive l'Université!